

Madame, Monsieur, Chers parents,

Il y a trois semaines, avant la décision du président Macron de fermer les établissements scolaires et de fusionner les trois zones de vacances, les écoles de notre département se trouvaient dans une situation totalement chaotique.

De multiples arrêts maladies, voire même des congé maternité d'enseignantes n'étaient pas remplacés. **A la fin du mois de mars, le nombre de classes sans maîtres dans les écoles maternelles et élémentaires du département, faute de remplaçants, a battu tous les records.**

Cette situation inacceptable était la conséquence directe du refus du gouvernement d'engager les moyens nécessaires à la protection des personnels et des élèves, face au développement de l'épidémie de COVID 19, en recrutant et en fournissant du matériel (masque, gel,...) réellement protecteur.

Dans notre département comme ailleurs, **les enseignants et les AESH sont révoltés par l'absence de protection pour eux-mêmes et pour les élèves** : les masques fournis par le ministère de l'Education Nationale à ses personnels ne les protègent pas contre les éclaboussures alors que nos collègues en école maternelle sont toute la journée au contact permanent et rapproché de leurs élèves qui ne portent pas de masque, aucune école n'a reçu de la part de l'Education Nationale ni gel ni lingette virucide depuis la rentrée de septembre 2020, à peine 12% des enseignants (ceux âgé de plus de 55 ans) peuvent être vaccinés...

En cette rentrée du 26 avril dans les écoles, nous avons le regret de constater qu'aucun problème n'est réglé.

Le ministre persiste en effet dans son refus de procéder à des recrutements d'enseignants, dès maintenant en urgence, qui permettraient d'alléger les effectifs des classes (et ainsi réduire les risques de propagation du virus) et d'assurer le remplacement des personnels absents. Les annonces du ministre ne sont pas suivies d'effet. La désorganisation dans les écoles, la dégradation des conditions de travail des personnels et des conditions d'apprentissage des élèves va donc immanquablement se poursuivre !

D'ailleurs durant ces 3 semaines d'interruption plutôt que de procéder au recrutement d'enseignants pour remplacer les personnels absents, le ministre a élaboré **un nouveau protocole sanitaire établissant que désormais, si un enseignant est absent et non remplacé, les élèves de la classe ne doivent pas être répartis dans les autres classes, mais renvoyés chez eux...**

Ainsi, en refusant de recruter, le ministre remet en cause le droit à l'instruction des élèves et fait porter sur les enseignants, et en particulier les directeurs d'école, la responsabilité de renvoyer les élèves chez eux ce qui ne pourra que générer des conflits entre parents et enseignants. **Tout est organisé pour dresser les uns contre les autres, les parents contre les enseignants...** alors que c'est le Ministre Blanquer et le gouvernement qui sont totalement responsable de la situation.

S'il est inadmissible que les élèves des enseignants absents soient brassés et répartis dans les autres classes faute de remplaçants (ce qui accroît les risques de contamination), il est tout aussi inadmissible de renvoyer les élèves chez eux !

Depuis un an, le gouvernement persiste à plonger les enseignants, les élèves, les écoles dans une alternative impossible : ou bien l'exercice de l'enseignement dans des conditions qui les exposent au Coronavirus sans protection efficace, ou bien la fermeture des écoles et ses conséquences dévastatrices pour les enfants, les parents et les personnels.

Nous refusons cette alternative impossible, **c'est à l'Etat de garantir l'obligation scolaire** : Le ministre doit donc recruter immédiatement et prendre enfin de réelles mesures protégeant élèves et enseignants de l'épidémie de COVID 19 : vaccination immédiate de tous les enseignants et AESH volontaires, fourniture de masques adaptés à tous les enseignants et AESH du département, et mise à disposition de masques FFP2 pour tous les personnels en activité qui le souhaitent ; fourniture gratuite par l'Etat de masques pour tous les élèves, fourniture par l'Etat de gel et de lingettes virucides, ...

Il nous semble important de rappeler que le gouvernement français a débloqué 600 milliards d'euros au titre de son plan de relance (plus de 10 fois le budget annuel de l'Éducation Nationale, plus de 8 fois celui de l'ensemble des hôpitaux) au profit des entreprises qui continuent de licencier, mais il n'a pris aucune mesure d'urgence pour les écoles. Pas un seul centime n'a été attribué aux écoles pour protéger les élèves et les enseignants ! Pire, plus de 600 millions sur le budget 2020 ont même été rendus (l'équivalent de près de 15000 postes statutaires d'enseignants) !

Enseignants, attachés à l'existence de l'école publique laïque républicaine, fondée sur des programmes et diplômes nationaux, il nous semblait important de nous adresser à vous aujourd'hui pour vous donner les informations dont nous disposons sur les conditions de cette rentrée du 26 avril.

Nous comptons sur votre soutien et votre participation active dans les prochains jours pour faire respecter ensemble le droit à l'instruction de vos enfants, nos élèves et obtenir les mesures de protection indispensables pour tous, enseignants, AESH et enfants.

Le Bureau départemental du SNUDI-FO 53

Contact : contact@snudifo-53.fr

0652323045